



GRUPE HOSPITALIER
DE LA RÉGION DE MULHOUSE
ET SUD-ALSACE

GHR

Mulhouse Sud-Alsace

PROJET D'ANIMATION du pôle de Gériatrie

2023-2025

- Altkirch
- Bitschwiller-lès-Thann
- Cernay
- Mulhouse
- Rixheim
- Sierentz
- Thann





INTRODUCTION

Le rôle et la place de l'animation ayant évolué au cours des dernières années, la formalisation d'un projet d'animation permet de fixer des objectifs généraux.

Les fondements du projet d'animation en EHPAD sont de permettre aux résidents de maintenir leurs capacités d'autonomie sociale, physique et psychique à travers des activités adaptées à leurs besoins, à leurs capacités et à leurs attentes.

Toutes ces informations doivent être mises en exergue dans le projet de vie personnalisé permettant ainsi de proposer des activités à l'ensemble des personnes âgées.

Tous les acteurs de l'établissement sont concernés.

Les objectifs du projet d'animation sont les suivants :

- Favoriser l'intégration des résidents au sein de la structure
- Créer du lien social entre les résidents, avec les équipes et les familles
- Stimuler les capacités de chacun
- Favoriser le maintien de l'autonomie
- Favoriser le bien-être et l'estime de soi
- Favoriser les liens avec l'extérieur et la famille.

Le projet d'animation respecte :

- la Charte des Droits et des Libertés des personnes âgées dépendantes
- la Charte de l'Animation en Gériatrie

L'ANIMATION AVEC LES PERSONNES ÂGÉES

Définition de l'animation sociale

La finalité de la démarche d'animation sociale est l'insertion-participation (développement de la vie sociale, des relations sociales) : L'animateur social ne fait ni à la place, ni pour, il accompagne, il construit avec la personne (ou le groupe) à partir des attentes de celles-ci.*

Les animations occupent une place importante dans la vie en EHPAD.

L'animation c'est la prise en compte des besoins du résident hors des temps de soins. Elle génère du bien-être et du plaisir. C'est une excuse à la rencontre. Elle permet au résident d'être acteur et auteur de son lieu de vie. Les activités sont un moyen et non une fin pour donner vie à l'établissement.



Elle s'adapte auprès des résidents quel que soit leur degré de dépendance afin de leur permettre de s'investir dans le respect des choix de chacun.

La bonne connaissance des résidents permet la mise en place d'animations collectives ou individuelles adaptées aux besoins, intérêts et envies de ceux-ci.



Il est indispensable pour l'animateur de veiller à ce que chaque résident puisse bénéficier d'une attention, d'une rencontre. Quel que soit son degré d'autonomie, il est garant de veiller à cet équilibre.

Les activités occupationnelles, les activités d'éveil, l'ouverture sur la vie sociale et culturelle permettent de préserver, d'améliorer les acquis, de prévenir l'isolement des résidents et de les accompagner dans leur vie de tous les jours.

L'équipe d'animation participe au projet de vie, répond aux besoins des résidents et participe au maintien de l'autonomie.



* Le projet d'animation social. Equipe de formateurs AP/doc pédagogique 02/05/09

LE PUBLIC DE L'EHPAD

Les EHPAD sont des établissements pour personnes âgées dépendantes. Ces établissements ont pour mission :

- d'accompagner les personnes fragiles et vulnérables
- de préserver leur autonomie par une prise en charge globale comprenant l'hébergement, la restauration, l'animation et le soin.



Les EHPAD s'adressent à des personnes âgées de plus de 60 ans qui ont besoin d'aide et de soins au quotidien. Ces personnes nécessitent une aide plus ou moins importante d'un tiers dans les actes de la vie quotidienne pour des raisons physiques ou mentales.

Le Groupe Hospitalier de la Région de Mulhouse et Sud Alsace (GHRMSA) accueille des résidents dans ses 8 Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) et ses 4 Unités de Soins de Longue Durée (USLD) du Sud

Alsace. Les résidents bénéficient d'une prise en charge gériatrique et médicale complète au GHRMSA.



Les professionnels du GHRMSA se mobilisent pour apporter des soins adaptés aux besoins des résidents, mais proposent également un programme d'animations, dans le respect de la personnalité des résidents.



PRÉSENTATION DES STRUCTURES



**Maison Médicale pour Personnes Agées de
Mulhouse (MMPA)**

EHPAD : 35 lits - USLD : 88 lits



EHPAD de Cernay

EHPAD : 108 lits - USLD : 30 lits



EHPAD de Mulhouse - Hasenrain

EHPAD : 80 lits - USLD : 15 lits



EHPAD de Sierentz

EHPAD : 167 lits dont 13 lits UVP



EHPAD de Thann

EHPAD : 78 lits



EHPAD de Bitschwiller-lès-Thann

EHPAD : 70 lits dont 13 lits UVP



EHPAD d'Altkirch

EHPAD : 105 lits dont 15 lits UVP - USLD : 20 lits



EHPAD de Rixheim

EHPAD : 175 lits dont 15 lits UVP

LE PROJET DE VIE PERSONNALISÉ



l'ensemble des actions à mettre en œuvre pour préserver les capacités de la personne accueillie et maintenir la qualité des relations sociales en tenant compte de ses besoins, attentes et envies.

Le projet de vie personnalisé est un outil de coordination des actions de l'équipe pluridisciplinaire visant à répondre aux besoins et aux attentes de la personne accueillie. Il a pour objectif de garantir un accompagnement individualisé dans le respect des habitudes de vie et des souhaits du résident. Il contribue à faciliter l'adaptation du résident. Il aide à définir



LES OBJECTIFS DU PROJET D'ANIMATION

Les objectifs généraux se déclinent en objectifs opérationnels :

- Proposer des activités d'animation adaptées aux résidents en individuel et/ou en groupe
- Permettre aux résidents d'être acteurs de la mise en place de leurs activités
- Susciter le plaisir, créer l'envie et favoriser le bien-être
- Participer à l'amélioration du cadre de vie des résidents
- Favoriser la participation des résidents aux instances de l'établissement et à la vie citoyenne
- Favoriser l'ouverture vers l'extérieur

LES ACTIVITÉS PROPOSÉES

LES RENCONTRES, LA CULTURE ET L'OUVERTURE

- Les animations et sorties culturelles (concerts, cithares, chorales, cinéma, visites de musée, parcs...), spirituelles (messe, séjour) et culinaires (barbecue, sorties restaurants...)
- Les pique-nique
- Les rencontres intergénérationnelles (écoles, collèges, lycées...) et interétablissement
- Les fêtes traditionnelles rythmant l'année (St Nicolas, Noël, Pâques...)
- Les élections
- Les courses
- Le marché de Noël
- Les portes ouvertes
- Les rencontres avec les familles
- La cafétéria
- Les fêtes d'anniversaire
- Le séjour vacances

LE BIEN ETRE CORPOREL ET ESTHETIQUE

- Les séances de relaxation
- les soins détente
- le modelage bien-être
- les soins esthétiques
- la gymnastique
- la coiffure et le maquillage
- la danse assise
- les ateliers marche-équilibre
- le yoga, la sophrologie, le Qi Gong
- la boutique habillement solidaire

LES STIMULATIONS DE LA MEMOIRE

- Le loto
- Les ateliers mémoire
- Les chants
- Les goûters animés
- La lecture du journal
- L'atelier contes
- Les ateliers culinaires
- Le quizz musical
- Les jeux de société
- Les ateliers avec les petits animaux
- La bibliothèque
- La tablette numérique
- L'atelier jardinage

LES PLAISIRS DES SENS

- Les ateliers de cuisine
- La rencontre snoezelen
- La musicothérapie
- La médiation animale
- Les chiens visiteurs
- Les bains détente
- La chorale
- La poterie
- Le manger main
- Les repas plaisirs
- L'art floral
- Le jardinage

L'INDIVIDUEL

- L'accompagnement personnalisé
- L'accompagnement et l'entretien individuel en chambre (musique, lecture, massage, discussion)
- La tablette numérique
- Les soins esthétiques
- Les chiens visiteurs
- Les courses à l'extérieur
- Les promenades
- Le chant en chambre



LES MOYENS HUMAINS

Le personnel d'animation

Les animateurs/trices :

Ils/elles conçoivent, développent, organisent et conduisent des projets d'animation visant à l'épanouissement, la socialisation et l'autonomie des personnes en prenant en compte leur environnement.

Ils/elles interviennent pour favoriser le bien-être des résidents et leur permettre de retrouver ou de développer une vie sociale au sein de la structure.

L'animatrice culinaire :

Elle propose des animations culinaires dans toutes les unités des sites de Bitschwiller Les Thann, Cernay et Thann. En lien avec les animatrices et les responsables restauration, elle organise des repas à thème et des animations en mettant l'accent sur les fêtes traditionnelles (chandeleur, carnaval, Pâques, Noël, fête des mères, fête des pères, ...).

L'équipe soignante

Le personnel soignant est associé aux animations et participe aux accompagnements, ce qui leur permet d'avoir une vision différente des résidents.

Les associations de bénévoles

Les associations sont des lieux de concertation, de proposition et d'organisation d'activités diverses à destination des résidents. Elles ont pour objet de

valoriser, d'enrichir et de promouvoir la vie des résidents dans et à l'extérieur de l'établissement, en complémentarité des familles, des professionnels et des associations partenaires, dans le respect du projet d'animation et des orientations de l'établissement.

Les bénévoles des associations agissent en collaboration avec les différentes équipes sous la responsabilité des animateurs. Ils contribuent à l'accueil et au soutien des personnes hébergées et de leur entourage. Ils s'engagent à ne pas interférer dans les interventions professionnelles et à respecter les règles de fonctionnement de l'établissement.

Le partenariat entre l'établissement et les associations est fondé sur les principes suivants :

- Le respect de la personne - notamment de ses opinions politiques, philosophiques et religieuses, de sa dignité et de son intimité ;
- Le respect de la confidentialité ;
- Le devoir de discrétion.

Leurs moyens d'action et ressources :

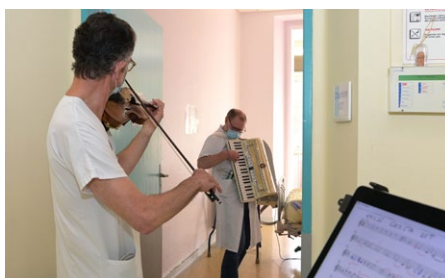
- L'organisation de manifestations
- Les produits de ces manifestations
- La cotisation des membres de l'association
- Les dons des membres bienfaiteurs

LA COMMUNICATION

La communication interne

Pour les résidents et les familles :

- Les plannings d'animation sont affichés dans les services à l'attention des résidents et des familles
- La newsletter des familles
- Le Conseil de Vie Social / La Commission des menus

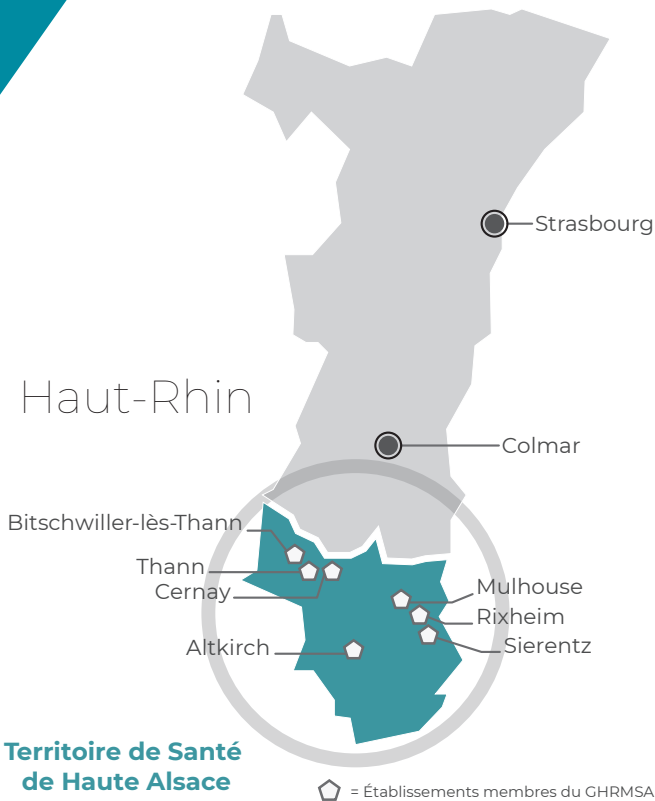


La communication en externe

En lien avec le service communication du GHRMSA

- Les réseaux sociaux, les articles de presse
- Les réunions avec les familles

Haut-Rhin



Territoire de Santé de Haute Alsace

🏠 = Établissements membres du GHRMSA

Site d'Altkirch

23 rue du 3^{ème} Zouaves - BP 1022
68134 ALTKIRCH cedex
Tél. : 03 89 08 30 30

Site de Bitschwiller-lès-Thann

41 rue Joffre
68620 BITSCHWILLER-LÈS-THANN
Tél. : 03 89 37 67 00

Site de Cernay

7 rue Georges Risler - BP 154
68704 CERNAY cedex
Tél. : 03 89 38 54 14

Site de Mulhouse - MMPA

5 rue du Dr Léon Mangeney
68100 MULHOUSE
Tél. : 03 89 64 60 08

Site de Mulhouse - Hasenrain

87 avenue d'Altkirch - BP 1070
68051 MULHOUSE cedex
Tél. : 03 89 64 64 64

Site de Rixheim

59 Grand'Rue - BP 88
68172 RIXHEIM cedex
Tél. : 03 89 44 05 50

Site de Sierentz

35 rue Rogg Haas
68510 SIERENTZ
Tél. 03 89 26 60 00

Site de Thann

1 rue Saint-Jacques - BP 40088
68802 THANN cedex
Tél. : 03 89 37 71 00



GHR
Mulhouse Surs-Alsace

ghrmsa.fr

